



COMMISSION RÉGIONALE DES ARBITRES

PROCÈS-VERBAL n°02

Réunions du bureau Exécutif du : 05 Août 2020

Présidence : M. Karim ABED

Présents : MM. Olivier GONCALVES, Fabrice POREE et Noël RIFFAUD

Assiste : M. Maxime APRUZZESE (CTRA)

Excusés : MM. Jérôme CASCALES, Nicolas PEZZOLI et Denis SOTO

MODALITES DE RECOURS

1. Les décisions non disciplinaires de la Ligue peuvent être frappées d'appel dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée
- soit le jour de la transmission par courrier électronique (avec accusé de réception)
- soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou sur Internet.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

Lorsque l'appel est interjeté par courrier recommandé avec avis de réception et que le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai d'appel est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Toutefois pour la Coupe de France ou la Coupe Gambardella ou la Coupe de France Féminine, ils doivent être adressés dans les deux jours francs à partir de la notification ou de la publication de la décision contestée.

2. L'appel est adressé à la Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Réglementaire par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de l'adresse de la messagerie officielle du club.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

La Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Réglementaire statue en dernier ressort dans le cas d'une décision rendue par la Commission de l'Arbitrage.

3. La commission compétente transmet, par tout moyen, la copie de cet appel aux parties intéressées.

4. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossiers d'un montant de 100 euros.

***Compte tenu de la situation sanitaire actuelle liée au COVID-19,
la Commission Régionale des Arbitres s'est réunie en présentiel et par voie téléphonique.***

APPROBATION DES PV DE CRA

Après lecture, le procès-verbal de réunion du Bureau Exécutif du 10.07 (PV 01) est approuvé à l'unanimité des membres présents.

OUVERTURE DE LA SEANCE

Le Président Karim ABED remercie les membres du Bureau Exécutif qui ont pu soit se déplacer, soit se connecter malgré les vacances et la situation sanitaire.

Le Président Karim ABED informe les membres de la CRA qu'un tour de cadrage de Coupe de France est prévu par la Ligue en date du 23.08.2020, jour du stage de rentrée des Arbitres de Ligue. Ne sont concernés que des clubs de District, les désignations sont du ressort des CDA.

La CRA a le plaisir de remercier Maëva PERCEPUSSE pour son parcours et pour son activité dans l'arbitrage féminin méditerranéen suite à sa décision de mettre un terme à sa carrière privilégiant ainsi sa nouvelle activité professionnelle et sa vie familiale, très bonne réussite dans ses nouvelles perspectives.

Maxime DAGO étant dans l'obligation universitaire de quitter ses terres méditerranéennes, la CRA le remercie pour avoir porté haut les couleurs de notre Ligue et pour son évolution dans le parcours JAF en lui souhaitant une pleine réussite dans ses études et de pouvoir accrocher la filière Espoirs pour la saison prochaine depuis sa nouvelle Ligue.

CORRESPONDANCES

DE LA DTA/FFF :

Mail du 21.07 relatif à la mise à jour des dossiers médicaux des Arbitres Fédéraux et pour vérification des effectifs méditerranéens.

Mail du 25.07 de la DTA relatif à l'envoi des fichiers des dossiers d'inscription de tous les candidats aux examens fédéraux des 11 au 13.09.2020.

Mail du 30.07 de la DTA relatif au déroulement des tests physiques des examens fédéraux 2019/2020 selon les modalités prévues au Règlement Intérieur de la CFA de la saison 2019/2020.

Mail du 05.08 du Pôle JAF relatif à l'envoi du desiderata CRA sur les indisponibilités JAF possibles en cours de saison et au fichier pour vérification des licences.

DE LA LIGUE DE PARIS ILE DE FRANCE :

Mail du 30.07 accusant réception du dossier administratif de MATEI Denis et la demande d'envoi de son dossier médical suite à sa mutation.

Lu et pris note, la CRA a transféré ce mail au service administratif concerné.

DE LA LIGUE DE NOUVELLE AQUITAINE :

Mail du 31.07 relatif à la demande de confirmation de catégorie à l'issue de la saison 2019/2020 pour BENSALAH Adam suite à sa mutation dans cette Ligue.

Lu et pris note, la CRA a fait le nécessaire.

DES CDA:

PROVENCE :

Mail du 16/07 relatif à la transmission du PV de la CDSA du 15.07 pour la saison 2020/2021.

VAR :

Mail du 15.07 relatif à la question posée quant au temps de course/récupération et à la distance qui sont retenus pour les tests physiques du stage de rentrée pour un Très Jeune Arbitre candidat Ligue de 15 ans.

Lu et pris note, la CRA remercie le président de la CDA pour cette question qui sera examinée par la CRA lors de sa prochaine réunion.

Mail du 16.07 relatif à une demande de dérogation d'âge pour 3 Jeunes Arbitres Candidats Ligue ayant dépassé l'âge minimal.

Lu et pris note, la CRA remercie le Président de la CDA et examinera cette demande lors de sa prochaine réunion.

ALPES :

Message du 03.08 relatif à une demande de dérogation d'âge pour 1 Jeune Arbitre Candidat Ligue ayant dépassé l'âge minimal.

Lu et pris note, la CRA remercie le Président de la CDA et examinera cette demande lors de sa prochaine réunion.

DES CLUBS :

HYERES F.C. :

Mail du 15.07 relatif à la demande d'autorisation de pouvoir disposer d'Arbitres de Ligue ou FFF dans le cadre du match amical de préparation contre l'OGC NICE (N3) le 22.07 à 18h00 Stade GABY ROBERT et contre MONTPELLIER HSC (N3) le 31.07 à 18h00 Stade PERRUC.

Lu et pris note, la CRA remercie le club pour cette démarche, donne son accord et transmet au pôle Désignations.

La CRA rappelle que le niveau de match avec une équipe en N2 ou N3 exige en tant qu'Arbitre central, un F4 ou un candidat F4 ou un classé RE et des Arbitres de Ligue en tant qu'Assistants.

R.C GRASSE :

Mail du 16.07 relatif à l'information transférée par Fadil DARRAZ, Arbitre du Club de GRASSE en vue du déroulement d'un match amical ce 18.07 contre le AUBAGNE F.C. avec les Arbitres du Club.

Lu et pris note, la CRA remercie l'Arbitre pour cette information, après vérification, le central étant candidat F4 est autorisé à arbitrer, par contre, l'Assistant n'ayant pas régularisé son dossier médical devra être remplacé. De plus, la CRA précise que cette demande doit être faite par le club directement à la CRA.

F.C. ROUSSET STE VICTOIRE OMNISPORTS :

Mail du 20.07 relatif à plusieurs demandes de désignations d'Arbitres de Ligue pour des matchs amicaux de ce club contre le SPORTING CLUB TOULON, BERRE SP.C., l'ET.S. ZACHARIENNE, l'A.S. BEZIERS et l'O. DE MARSEILLE.

Lu et pris note, la CRA précise que ces demandes doivent être faites directement à la CRA et rappelle que le niveau des équipes exige en tant qu'Arbitre central, un F4 ou un candidat F4 ou un classé RE et des Arbitres de Ligue pour les Assistants.

O.G.C. NICE :

Mail du 22.07 transmis par le Référént en Arbitrage du Club pour une demande de désignations d'Arbitres en vue du déroulement d'un match amical ce 25.07 contre l'U.S. MANDELIEU LA NAPOULE à 11h00 au Centre de Formation à NICE.

Lu et pris note, la CRA remercie le club, transmet la demande au Pôle Désignations et rappelle que le niveau des équipes exige en tant qu'Arbitre central, un F4 ou un candidat F4 ou un classé RE et des Arbitres de Ligue pour les Assistants

AUBAGNE F.C. :

Mails du 22.07 et du 30.07 relatifs à la demande pour une autorisation permanente d'arbitres des matchs amicaux N2 par les Arbitres du Club.

Lu et pris note, la CRA remercie le club et précise qu'elle ne peut donner suite à une telle demande. Les demandes effectuées par le club recevant ou le club organisateur doivent préciser pour chaque match amical, le lieu, le stade, l'horaire et les équipes en présence, les désignations pour les matchs des niveaux N2 et N3 étant faites par le Pôle Désignations de la CRA, l'arbitre central désigné étant soit F4 soit candidat F4 ou RE.

ET.S. ZACHARIENNE :

Mail du 22.07 relatif à la demande de désignations d'Arbitres de Ligue en vue du déroulement d'un match amical ce 24.07 contre U.S. MARSEILLE ENDOUME CATALANS (N3) à 18h00 au Stade de ST-ZACHARIE.

Lu et pris note, la CRA le remercie le club et transmet la demande au Pôle Désignations, tout Arbitre ne pouvant être désigné que dans la mesure où il a signé sa licence après la validation de son dossier médical.

F.C. COTE BLEUE :

Mail du 23.07 relatif à la demande d'autorisation de pouvoir disposer des Arbitres nommés dans le cadre des matchs amicaux de préparation contre O. DE MARSEILLE le 28.07 et le 05.08 à LA PENNE SUR HUVEAUNE.

Lu et pris note, la CRA remercie le club pour cette démarche, donne son accord pour la désignation d'Arbitres et transmet au pôle Désignations.

EUGA ARDZIV :

Mail du 27.07 relatif à la demande de désignations d'Arbitres de Ligue en vue du déroulement de plusieurs matchs sur Juillet et Aout.

Lu et pris note, la CRA remercie le club et transmet les informations au pôle désignations.

A.S. CANNES :

Mail du 30.07 relatif à la demande de désignations d'Arbitres de Ligue en vue du déroulement de plusieurs matchs sur Juillet et Aout.

Lu et pris note, la CRA remercie le club et transmet les informations au pôle désignations.

Mail du 31.07 annulant cette présente demande du 30.07.

ISTRES F.C. :

Mail du 31.07 relatif aux démarches à effectuer afin de valider la désignation des Arbitres du club dans le cadre du déroulement d'un match amical de niveau N3 le 01.08 à 11h30 au stade PARSEMAIN à ISTRES contre NARBONNE.

Lu et pris note, la CRA remercie le club et précise qu'elle ne peut donner suite à une telle demande. Les désignations pour un tel match sont effectuées par le Pôle Désignations de la CRA et notamment pour l'Arbitre central qui ne peut être que F4 ou candidat F4 ou classé RE.

O. DE MARSEILLE :

Mail du 29.07 relatif à l'information que 3 Arbitres ont été nommés par le club pour arbitrer le match amical de niveau N2 opposant leur équipe contre l'ATHLETICO MARSEILLE, le 31.07 à 19h00 à l'OM CAMPUS.

Lu et pris note, la CRA remercie le club et précise qu'elle ne peut donner suite à une telle demande, les désignations pour ce niveau de match sont effectuées par le pôle Désignations de la CRA et notamment pour l'Arbitre central qui ne peut être que F4, ou candidat F4 ou classé RE.

DES OBSERVATEURS :

- TOSI Claude : mail du 16.07 nous transmettant sa nouvelle adresse mail.

Lu et pris note, la CRA tout en le remerciant, effectue les modifications dans ses fichiers et transfère le mail au service comptable.

DES ARBITRES :

Courrier : Autres demandes

- BOUZAHER Chafik : mail du 13.07 relatif à sa mise en disponibilité pour le stage de rentrée du 23.08 annulant son indisponibilité validée sur le questionnaire.

Lu et pris note, la CRA le remercie mais remarque qu'aucune saisie ou annulation sur MyFFF n'a été faite et que cette information doit être transmise non pas au CTRA mais à la CRA.

- DAGO Maxime : mail du 13.07 relatif à l'envoi de son dossier médical pour la saison prochaine.

Lu et pris note, la CRA le remercie.

Mail du 31.07 informant la CRA de son obligation de changement de région dans le cadre de son cursus universitaire avec pour conséquence sa demande de mutation à la Ligue LAURAFoot (AUVERGNE-RHONE-ALPES). Il transmet tous ses remerciements à la CRA et à ses formateurs pour sa progression et sa réussite au niveau JAF et Ligue.

Lu et pris note, la CRA lui souhaite bonne chance dans sa future Ligue et une excellente année universitaire en perspective.

- FOURNIER Romy et CATANIA Justine : mails du 15.07 relatifs à la transmission de leurs remerciements à la CRA quant au programme proposé pour l'Arbitrage des matchs amicaux de la période estivale et sur des matchs de R1 avec les rapports conseils prévus pour la reprise du Championnat de D1 Féminine.

Lu et pris note, la CRA les remercie et leur souhaite une très bonne rentrée arbitrale.

- BOUZALMAT Abdelkarim : mail du 20.07 relatif à l'envoi de son dossier médical et du questionnaire COVID-19.

Lu et pris note, la CRA le remercie.

- ABECHA Adam : mail du 20.07 relatif à l'envoi de son dossier médical.

Lu et pris note, la CRA le remercie.

- GIRIN Gaëtan : mail du 21.07 relatif aux difficultés de connexion et donc de réception du questionnaire COVID-19 à compléter sur sa nouvelle adresse Ligue, message traité par le service concerné.

Lu et pris note, la CRA le remercie.

- PERCEPUSSE Maëva : mail du 21.07 informant la CRA de sa nouvelle affectation professionnelle suite à sa réussite dans la formation de professeur des écoles, raison importante de son année sabbatique. Elle fait également part de sa décision de ne pas reprendre l'arbitrage privilégiant ces nouveaux challenges professionnels et familiaux. Elle remercie la CRA pour l'avoir formée et accompagnée dans l'arbitrage et souhaite le développement du pool d'Arbitres Féminines.

Lu et pris note, la CRA la remercie et lui souhaite une très grande réussite dans ce nouvel environnement.

- FOURAGE Benjamin : mails du 26.07 relatif à l'information de sa future mutation en méditerranée liée à son cursus universitaire en provenance de la Ligue D'OCCITANIE ainsi qu'à la transmission d'une partie de son dossier médical et à sa demande de licence.
Lu et pris note, la CRA le remercie. Après échanges téléphoniques avec la CFA, la Présidente de sa CRA, notre président de CRA et l'Arbitre sur les questions posées par l'Arbitre, il a décidé de rester dans sa Ligue actuelle.
- SAYAG Franck : mail du 30.07 relatif à sa candidature en tant qu'observateur de la CRA pour la saison 2020/2021 étant depuis 2012 Observateur pour le compte de la CDA du District de PROVENCE.
Lu et pris note, la CRA le remercie mais l'ensemble des groupes d'observateurs ayant été constitué pour cette saison, il devra renouveler sa demande pour la saison prochaine.
- D'ANTONIO Lionel : mail du 31.07 relatif à la demande de son club le FC ISTRES nous informant de sa participation au match amical contre NARBONNE programmé le 01.08.
Lu et pris note, la CRA le remercie.
- DONADIO Julien : mail du 01.08 relatif à l'envoi de son dossier médical.
Lu et pris note, la CRA le remercie.
- MOUDERY Philippe : mail du 03.08 relatif à l'envoi de son dossier médical.
Lu et pris note, la CRA le remercie.
- TENNE Dorian : mail du 04.08 relatif à sa participation confirmée au stage de rentrée du 23.08 en exprimant toutes ses excuses pour ne pas avoir répondu dans le temps imparti avant le 10.07.
Lu et pris note, la CRA le remercie et l'informe que, tout en étant présent au stage de rentrée du 23.08, il ne sera convoqué pour les tests physiques qu'à la séance de rattrapage non fixée à ce jour.
- BOUZALMAT Abdelkarim : mail du 20.07 relatif à l'envoi de son dossier médical ainsi que pour le questionnaire COVID-19.
Lu et pris note, la CRA le remercie.

Indisponibilités médicales

- GUIMONNEAU Clément : mail du 15.07 relatif à la réception de son justificatif d'hospitalisation en date du 21.08 le rendant indisponible pour les tests physiques et le stage de rentrée.
Lu et pris note, la CRA a bien enregistré cette indisponibilité et lui précise de transmettre le justificatif d'arrêt et de prise en charge après l'intervention médicale.
- ROMERO Antonio : mail du 04.08 relatif à la transmission d'un certificat médical d'arrêt d'arbitrage pour une durée de 3 semaines jusqu'au 31.08 ainsi que la saisie de l'indisponibilité sur MyFFF.
Lu et pris note, la CRA le remercie et l'informe qu'il sera convoqué à la séance de rattrapage du test physique tout en étant présent en date du 23.08 au stage de rentrée.

Indisponibilité autres :

- CORTES Kévin : mail du 22.07 relatif à l'information sur son indisponibilité pour convenance personnelle du 14 au 26.08 en raison de l'impossibilité de pouvoir saisir sur MyFFF.
Lu et pris note, la CRA le remercie et l'informe qu'étant non présent au stage de rentrée, il sera convoqué pour les tests physiques à une séance de rattrapage restant à fixer.
- ZAFRILLA Mélanie : mail du 27.07 relatif à la saisie sur MyFFF de son indisponibilité pour convenance personnelle les 22 et 23.08, week-end du stage de rentrée pour lequel elle avait validé sa participation en date du 25.06.
Lu et pris note, la CRA la remercie et après contact par mail sur ce changement, l'informe qu'étant non présente au stage de rentrée, elle sera convoquée à une séance de rattrapage des tests physiques qui reste à fixer.

Rappel sur le protocole de communication Arbitres, tout mail à destination de la CRA par un Arbitre de Ligue devra être transmis à partir de sa messagerie officielle Ligue [numéro_licence@lmedfoot.fr] à l'adresse mail suivante unique : CRA@MEDITERRANEE.fff.fr, (le nom et le prénom de l'arbitre apparaissant lors de chaque échange).

Pour les indisponibilités saisies sur MyFFF dans le délai de prévenance inférieur à 20 jours, le justificatif idoine doit être transmis à la CRA par mail en fichier PDF à cette même adresse.

INFORMATIONS DE LA CRA - MAILS TRANSMIS PAR LA CRA

MAILS ENVOYES AUX ARBITRES INTERESSES AVEC INFORMATIONS OU DEMANDE.S CRA

La CRA et/ou le CTRA ont transmis :

- Les 12.07, 16.07 et 04.08 : mails envoyés aux Présidents de CDA les informant :
 - De la décision de la CRA quant à la date de l'examen des candidats Ligue fixée au 23.08 (tests physique et technique).
 - De l'envoi des candidatures Arbitres FUTSAL Ligue avant le 31.07, examen et tests physiques le 20.09 au CREPS de BOULOURIS (questionnaire Google Forms aux éventuels candidats).
 - Du déroulement de la formation recyclage les 12 et 13.09 pour les initiateurs dans le cadre de la nouvelle Formation Initiale d'Arbitres (FIA).
 - Des différents temps retenus pour les tests physiques dans le cadre de possibles candidates Féminines Ligue.
 - De la liste de leurs Arbitres candidats Ligue pour vérification et confirmation de de leur participation à l'examen.
 - Des tableaux des horaires de passage et temps des tests physiques des candidats Arbitres de Ligue à leur transmettre.
- Le 15.07 : mails envoyés aux Arbitres de Ligue les informant :
 - Des différents temps des tests physiques par catégorie lors du stage de rentrée du 23.08.
 - Du programme de préparation estivale prévu adaptable à chaque Arbitre.
 - De la convocation au Stage de rentrée du 23.08 et rappel pour l'obligation des masques (salles).
 - De la convocation des Arbitres de Ligue FUTSAL au stage de la catégorie le 20.09 à BOULOURIS.
- Le 16.07 : mail envoyé à tous les Observateurs CRA pour le stage de rentrée du 23.08 à la Ligue.
- Le 30.07 : mail de demande à la DTA pour le protocole sanitaire à appliquer lors du stage de rentrée du 23.08.
- Le 31.07 : mail de demande à la DTA pour la règle à appliquer sur le plan effectif dans le cas de l'arrivée par mutation d'un Arbitre classé Elite Régional (RE).

DECISIONS CRA

DECISION 01 – Validation des binômes sur les désignations de la saison 2020/2021 :

La CRA a enregistré les demandes sur fiche de renseignements et reçu les mails des Arbitres de Ligue souhaitant bénéficier de la mise en place de binômes lors de leurs désignations.

La CRA a examiné si ces demandes sont conformes à l'application de l'Article 46 du Règlement Intérieur de la CRA qui traite de ce dispositif.

Ne peuvent être validées par le Bureau Exécutif de la CRA, les demandes de binômes suivantes :

- **VARGAS Grégory et CORTES Kévin : ce sont 2 Arbitres de Ligue centraux respectivement R1 et R2.**
- **OULHACI Sami officie en R1FU et KRID Oualid est AR2.**
- **TENNE Dorian et TOURNIER Nicolas : ce sont 2 Arbitres de Ligue JAL.**

Le Bureau Exécutif de la CRA, après vérification du respect des critères, décide de valider la liste des binômes incluse dans le tableau ci-dessous pour la saison 2020/2021.

BINÔMES VALIDES SAISON 2020/2021				PAR CRA MEDITERRANEE				mise à jour 05/08/2020	
Arbitre Central		District	Catégorie	Particularité du Binôme	Arbitre Assistant		District	Catégorie	Demande par mail ou inscrit sur fiche
Nom	Prenom				Nom	Prenom			
DARRAZ	Foed	CA	REP		BELCADI	Jules	CA	AR1P	Demandes sur fiches
ABDELGHEFFAR	Amar	P	RE		DJIANE	Jullien	P	AR1	Demandes par mails
AJJANI	Hicham	GV	R1		GHZAL	Choukri	GV	AR1	Demandes sur fiches
GONCALVES	Andy	P	REP		GONCALVES	Jordan	P	AR1P	Demandes par mails
SASSI	Julien	CA	R1		LEPORATI	Loris	CA	AR1P	Demandes sur fiches
CHILOTTI	Sébastien	CA	R2		MARINSALTI	Alexis	CA	AR2	Demandes sur fiches
ROMERO	Antonio	P	R1		AMO	Alain	P	AR1	Demandes sur fiches
BARHOUMI	Bilel	V	R1		BOUAKSA	Hakim	V	AR1	Demandes sur fiches
BOUZALMAT	Karim	V	RE		OUHAMI	Yacine	V	AR1	Demandes sur fiches
BEN NACEUR	Riadh	CA	R1	Hors N3	LARBI	Saber	CA	AR2	Demandes sur fiches

DECISION 02 – Examen des demandes de dérogation d'âge pour des Candidats JAL à l'épreuve technique de la saison 2019/2020 du 23.08.2020 :

La CRA a enregistré les demandes de dérogation d'âge pour des candidats JAL à l'épreuve technique transmises par les Présidents de CDA du VAR (3 Arbitres) et des ALPES (1 Arbitre) dans le cadre exceptionnel du déroulement de l'examen annuel.

Le Bureau Exécutif de la CRA, après avoir vérifié les dossiers des Arbitres concernés, donne son accord à ces 2 demandes et transmet aux Présidents de CDA concernés.

POINT SUR INDISPONIBILITES MEDICALES A JOUR AU 05.08.2020

Sont toujours en indisponibilité médicale, les Arbitres de Ligue suivants :

- FALASCHI Dylan : jusqu'au 31.08.2020
- GUIMONNEAU Clément : du 21.08 au 28.08.2020
- ROMERO Antonio : du 04.08 au 31.08.2020

POINT SUR INDISPONIBILITES DU 01.08 AU 31.08.2020

Ce fichier a été réinitialisé pour l'enregistrement des indisponibilités des Arbitres validées sur leur espace MyFFF depuis le 01.07.2020.

La réactualisation des jours non disponibles sur le plan des désignations inscrits par les Arbitres sur la fiche de renseignements a été validée et transmis au pôle Désignations.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les membres de la CRA d'avoir pu assister à cette première réunion à la Ligue ouverte à partir de 14h00 et prononce la fin de séance à 19h30.

**Prochaine réunion de CRA
Le 11 Août 2020**

**Président
Karim ABED**

**Secrétaire
Noël RIFFAUD**